

**AFFICHAGE EXTERNE  
CONCOURS 202502-05  
POSTE PERMANENT**

Titre <b>MÉCANICIEN(NE)–SOUDEUR(EUSE)</b>	Groupe de traitement 16	
--	-------------------------------	--

La Ville de Montréal-Est souhaite pourvoir un poste de mécanicien-soudeur au sein de la Direction des travaux publics. Il s'agit d'un poste permanent à temps plein.

### **À PROPOS DE MONTRÉAL-EST**

Fondée en 1910, avec une population de près de 5 000 citoyens pour une superficie de 12,5 km<sup>2</sup>, la Ville de Montréal-Est s'est significativement développée au cours des dernières années. À la recherche active de nouveaux investisseurs, Montréal-Est poursuit sa mission d'offrir une excellente qualité de vie à ses citoyennes et citoyens en mettant ces derniers au centre de ses priorités et de ses actions. Ses nombreux projets de développement économique et résidentiel ainsi que ses démarches de revitalisation en font une Ville dynamique.

Faire partie de l'équipe de la municipalité de Montréal-Est c'est :

- Participer à la réalisation de notre mission qui est d'offrir des services de qualité aux Montréalaises et Montréalais;
- Déployer vos talents au sein d'une équipe dynamique, où l'esprit de collaboration et le plaisir sont au rendez-vous;
- Bénéficier de plusieurs avantages : régime d'assurances collectives, régime de retraite à prestations déterminées avec contribution de l'employeur, congés mobiles et de maladie rémunérés, congé prolongé payé durant la période des fêtes, remboursement d'une partie des frais d'études et de formation, programme d'aide aux employés, stationnement gratuit et plus encore.

Venez faire une différence dans une ville moderne, en pleine expansion, qui a à cœur ses citoyens. Un milieu où votre créativité contribue à la réalisation de grands projets stimulants favorisant le mieux-être des citoyennes et citoyens. En plus de vous offrir des possibilités de carrière intéressantes, vous ferez partie d'une grande organisation publique à dimension humaine. Ce milieu de travail et ses défis vous interpellent, n'attendez plus, et appliquez dès maintenant!

## **NATURE DE L'EMPLOI**

Travaux comportant la vérification, la réparation, l'ajustement et l'entretien des organes mécaniques et des accessoires d'appareils motorisés.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. L'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites. Dans l'exercice de son métier, qui s'étend généralement sur une catégorie d'appareils motorisés de la Ville, l'employé doit pouvoir diagnostiquer les causes ordinaires de détraquement lorsque ces dernières ne lui ont pas été préalablement indiquées, et effectuer, conformément aux règles du métier, les travaux mécaniques que comportent la réparation et la mise en bon état de fonctionnement de l'appareil. Un employé de rang supérieur surveille les travaux et les vérifie lorsqu'ils sont terminés.

## **EXEMPLES DE TÂCHES ACCOMPLIES**

1. Constate la nature des défauts, en détermine les causes et juge si les pièces affectées doivent être remplacées, réparées ou reconditionnées; dresse les listes des pièces de rechange suivant les catalogues.
2. Vérifie, enlève, démontre, répare, remonte et repose les moteurs, carburateurs, transmissions, directions, freins, différentiels, embrayages, ressorts, pivots et les systèmes hydrauliques et hydrostatiques.
3. Aligne et balance les roues à l'aide d'appareils à cet effet; remplace les parties défectueuses : coussinets, essieux, amortisseurs de chocs.
4. Effectue de menus travaux d'entretien et de réparation des contacts, tubulures d'échappement, systèmes de refroidissement, phares et feux.
5. Exécute les réparations nécessaires aux mécanismes nouveaux, selon les indications fournies par les manuels d'instruction; installe des mécanismes auxiliaires sur divers appareils.
6. Effectue les travaux de mécanique que requièrent l'entretien et la réparation d'appareils divers, lourds ou légers : souffleuses, tracteurs, niveleuses, balais mécaniques, camions, autos, motocyclettes, compresseurs, tondeuses, pompes.
7. Exécute des travaux simples de soudure à l'arc (dépannage) ou oxyacétyléniques et se sert, au besoin, de torches oxyacétyléniques pour le coupage ou le chauffage de métaux.
8. Ajuste et installe les composantes électroniques sur les moteurs (injection), transmission (cerveau électronique), freins (A.B.S.), systèmes d'injection, etc.
9. Démonte, répare, calibre et replace les mécanismes des lave-glaces, essuie-glaces, odotachymètres, régulateurs de banquettes, lève-glaces, et autres mécanismes du même genre.
10. Démonte, vérifie, répare et remonte les chaufferettes, dégivreurs et appareils à climatisation des véhicules motorisés.

11. Enlève les portes; remplace ou répare les charnières, serrures, lave-glaces défectueux; remplace et ajuste les portes; remplace ou répare les poignées; installe des rétroviseurs et des pare-soleils.
12. Démontre, vérifie et remonte divers appareils, instruments et outils, tels que démarreurs, alternateurs, batteries, etc.
13. Conduit, à l'intérieur ou à l'extérieur du garage, les véhicules nécessitant ou ayant subi des réparations et effectue, au besoin, des essais sur route pour diagnostiquer les problèmes ou pour vérifier la réparation effectuée.
14. Usine les pièces composantes de divers organes mécaniques : calibre les instruments.
15. Exécute, à l'occasion, des travaux simples de réparation à la carrosserie, de retouches à la peinture et d'application de produit anticorrosion.
16. Maintient en état de propreté les pièces, les équipements, l'outillage et les lieux de travail.
17. Rédige divers rapports relatifs à ses activités quotidiennes.

## **EXIGENCES**

- Détenir un DEP en mécanique de véhicule lourd ou machinerie ou autre formation pertinente ou additionnelle en lien avec le poste.
- Posséder au moins deux ans d'expérience à titre de mécanicien de véhicules lourds et d'appareils motorisés, notamment dans l'entretien et la réparation de camions 10 roues, tracteur-chargeur, rétrocaveuse, balai mécanique, etc. De plus, avoir de l'expérience dans l'entretien et la réparation des véhicules hybrides et/ou électriques.
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide (classe 3 - un atout).
- Posséder la certification ASP construction.
- Être à l'affût des nouvelles tendances dans son domaine, notamment avec l'entretien des véhicules hybrides et/ou électriques.
- Être dans une forme physique appropriée à la fonction, dynamique, curieux, débrouillard et autonome, polyvalent, ayant un excellent esprit d'équipe, collaborateur.

## Connaissances :

- Des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier;
- De la construction et du fonctionnement des appareils motorisés;
- Bonne maîtrise des notions de mécanique, électricité, hydraulique et soudure;
- Du bon fonctionnement des instruments de bords et de divers mécanismes d'accessoires.

### Habilités :

- À diagnostiquer les causes de dérèglement des diverses fonctionnalités;
- À utiliser l'outillage approprié et nécessaire au travail de façon sécuritaire;
- À interpréter des diagrammes, plans et autres documents techniques de conception et d'entretien;
- À identifier au moyen de sites web ou catalogues les pièces à commander, à comprendre et suivre les manuels et calendrier d'entretien et à rédiger, au besoin, les réquisitions de matériels.

### **CONDITIONS**

Taux horaire 2025 (en révision) : 37,62 \$ (poste syndiqué col bleu).

Horaire de 36 heures par semaine, du lundi au jeudi.

Le lieu de travail est au garage municipal.

Date d'entrée en poste : dès que possible.

Les candidats sélectionnés devront se soumettre à un processus d'évaluation visant à mesurer les aptitudes et exigences recherchées pour l'emploi.

### **POUR POSTULER**

Si ce défi vous intéresse, nous vous invitons à postuler en ligne à l'adresse suivante : [atlas.workland.com/careers/montreal-est](https://atlas.workland.com/careers/montreal-est) **avant le 24 février 2025 à 16 h.**

Les candidatures internes doivent suivre la procédure habituelle.

Veuillez noter que la priorité est accordée selon les dispositions de la convention collective.

*Merci de l'intérêt que vous manifestez envers la Ville de Montréal-Est. Toute candidature reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.*

*Prendre note que seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.*

*La Ville de Montréal-Est applique les principes d'égalité en emploi. La Ville de Montréal-Est invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques ainsi que les personnes présentant un handicap à soumettre leur candidature et mentionner expressément leur groupe d'appartenance.*

*Le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.*